



CONSEILLER
NUMÉRIQUE

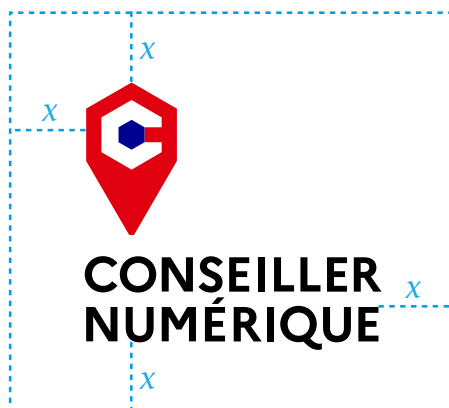
Charte graphique Conseiller numérique



Logotype

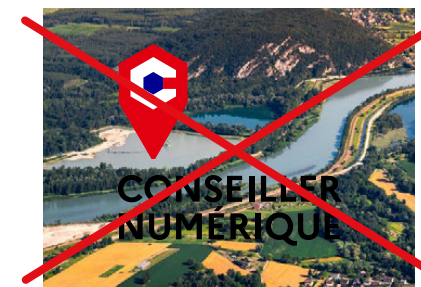
Règles d'utilisation

La version du logo principale est toujours utilisée sur fond blanc et le respect de la zone de protection.



Cas d'usages

Lorsque la communication nécessite une image de fond, la version alternative du logo est utilisée pour optimiser la lecture et le rendre lisible.



Couleurs

Utilisation : conception de supports institutionnels.

1. Couleurs principales du logotype et de son identité



#E1000F #000091 #000000

C : 10 %	C : 97 %	C : 0 %
M : 93 %	M : 96 %	M : 0 %
J : 90 %	J : 0 %	J : 0 %
N : 2 %	N : 0 %	N : 100 %

2. Tons alternatifs (supports d'édition, illustrations, etc).

Pour les communications institutionnelles liées à l'administration centrale, [le nuancier du système de design de l'État](#) est utilisé.

Autres tons suggérés :



#2f29ff #0067E2

C : 89 %	C : 94 %
M : 79 %	M : 41 %
J : 0 %	J : 0 %
N : 0 %	N : 0 %

Typographie

La Marianne est la police de caractère exclusive de l'identité visuelle de l'État, et par extension du dispositif Conseiller numérique pour toute communication liée aux collectivités ou au privé l'Arial est recommandée.

1. Typographie institutionnelle : Marianne

Light a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v w x y z

Regular a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v w x y z

Bold **a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v w x y z**

Autres graisses disponibles de cette police : Thin, Medium, Extrabold.

2. Typographie alternative : Arial

L'Arial peut être utilisée comme police alternative dans les cas de production de supports en interne des structures, organismes et associations, sur les logiciels de PAO n'étant pas autorisés à utiliser la police Marianne.

Regular a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v w x y z

Bold **a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v w x y z**